

1- Présentation générale de la section

Petite Rivière de Bayonnais, troisième section communale de la commune des Gonaïves.

Présentation de la zone

Section communale de Bayonnais

A-Situation Géographique

Bayonnais est une section communale des Gonaïves située dans le département de l'Artibonite .Elle comprend plus de 120 localités, 11 blocs et a une superficie de 170 km². Elle a environ 70 000 habitants, soit une densité de 411,8 habitants par kilomètre carré.

Elle est bornée au Nord par la commune d'Ennery, au Sud par la commune de l'Estère, à l'Est par la commune de Saint-Michel de l'Attalaye et à l'Ouest par Gonaïves.

B- Le climat et la Pluviométrie

Les conditions météorologiques de la section communale de Bayonnais sont présentées par une température moyenne annuelle de 27.1°C, par une pluviométrie moyenne annuelle qui est moins de 1135mm et par des niveaux d'humidités relatives allant de 66% en Avril et 77% en octobre (**Voisin Mondial Haïti, 2003**).

C-Education / Formation

Plus d'une cinquantaine institutions scolaires assurent le pain de l'instruction des jeunes vivant dans les localités, mais avec une forte prédominance d'écoles primaires.

L'enseignement secondaire est peu représenté où seulement dix institutions sont présentes : cinq atteignant la classe de philosophie et les autres ne dépassant pas la classe de Rhéto(NSIII).

Quand au volet de formation professionnelle, les jeunes de sexe féminin ne disposent que d'un centre d'économie domestique qui les oriente et les forme dans la coupe et la couture. Ceux de sexe masculin peuvent être des apprentis auprès des charpentiers, des ébénistes et des maçons afin d'acquérir une telle formation. Aucune école professionnelle de l'état haïtien n'en fait pas l'objet.

D- Culture et loisir

En termes de culture et de loisir, la section est dépourvue de bibliothèque, de musée, de salles de théâtre et de cinéma, de night club, de place publique, etc. Une petite bibliothèque a été construite par l'Ile de France dans la zone de chapelle, mais elle n'est pas alimentée et fonctionnelle. On dirait que l'espace est disponible mais les dispositifs ne sont jamais disponibles.

E- Energie

En termes d'électricité, la section communale de Bayonnais n'est pas collectivement électrifiée. Les plus aisés utilisent à domicile leur propre source d'énergie.

F- Infrastructures de communication

Dans la section communale, les routes sont en terre battue et donc d'un piteux état. D'une section communale vers une autre, les routes sont, soit en terre battue, soit constituées de sentiers en de très mauvais état.

En termes de communication, la section communale n'est pas privée d'un réseau téléphonique avec la présence de la compagnie Natcom et digicel, mais avec une forte instabilité. Certaines zones sont privées de réseau Natcom et d'autres sont privées de réseau digicel.

La presse écrite et télévisée y est pratiquement inexistante.

G-Autres services

Sur le plan économique et financier, la section ne dispose pas de l'hôpital, de pharmacie et de banque commerciale. Il y a peu de service de photocopie, de dry cleaning, de bureau de change et de caisse populaire. Ce que l'on considère comme le marché public de la section laisse vraiment à désirer compte tenu de son exiguité et de son état physique lamentable.

H-Type de sols et niveau de dégradation

Par rapport aux conditions climatiques et géomorphologiques de la zone, on rencontre des sols provenant des roches calcaires et basaltiques. Ils sont peu profonds mais en plaine très fertiles. On y retrouve des sols alluvionnaires, des vertisols et des mollisols. Dans la nomenclature locale, on les appelle couramment « bon te », « tè nwa ». Les conditions édaphiques actuelles sont très défavorables et limitent considérablement les rendements des cultures.

I. Ressources en eau

Les ressources hydrologiques sont considérables et sont toutes tributaires de la rivière de Bayonnais.

Déjà une partie de la rivière de Bayonnais est aménagée et utilisée à des fins d'irrigation et d'usage domestique.

Par ailleurs il existe un nombre important de ruisseaux dont plusieurs sont souterrains et qui serpentent ça et là dans la section ainsi qu'un certain nombre de sources existant aussi bien dans la zone en amont qu'en aval. Il ya une très mauvaise de cette richesse parce que certaines zones comme Savane ronde qui est une terre fertile a une carence en eau.

J. Les principales espèces animales rencontrées

Les principales espèces rencontrées au niveau des différentes habitations relevant de la Section sont : les bovins, les caprins, les volailles (poules et pintades), les équins et les porcins. Les espèces caprines et les bovins sont très présents en raison du fait qu'elles s'adaptent aux conditions climatiques de la zone.

K-Agriculture

L-Situation de la tenure foncière

Il existe très peu de terres appartenant à l'Etat dans la Section Communale de Bayonnais. Les terres identifiées comme telles se trouvent dans la zone. D'une façon générale, le mode de tenure foncière le plus courant dans la Section est le faire valoir direct et indirect. Les terres en propriété s'acquièrent par héritage et par achat. Le fermage et le métayage (ou de moitié) existent à une échelle très grande et concernent surtout les gens à faible revenu qui ne disposent pas suffisamment de terres pour travailler. Dans certaines localités, le fermage des terres se fait de deux façons :

- a) Le fermage des terres boisées pour la production du charbon de bois, surtout dans les mornes
- b) Le fermage des terres agricoles aux petits exploitants de la zone.

La taille des exploitations varie entre 0,25 à 2,5 carreaux et la plus petite superficie cultivable est de 0,12 cx.

A noter que la situation foncière constitue un indicateur de bien-être dans la Section. Les gens qui possèdent des terres en faire-valoir direct surtout ceux-là qui ont des parcelles irriguées sont classés parmi les plus aisés dans la Communauté.

M- Types de pratiques agricoles en vigueur

Les pratiques agricoles courantes au niveau de la 3^{ème} Section Communale de Bayonnais sont les mêmes quelle que soit la culture considérée. Ce sont:

- La préparation des sols qui se fait 2 ou 3 semaines avant le semis, à l'approche des premières pluies,
- La préparation et/ou l'acquisition de semences,
- Le semis qui a lieu avec l'arrivée des premières pluies,
- Le sarclage se fait un mois après le semis, dépendant du cycle végétatif de la culture, on peut appliquer un deuxième sarclage avant la récolte,
- La récolte proprement dite.
-

N-Les principales cultures pratiquées

Les principales cultures pratiquées sont, par ordre d'importance : le pois Congo, l'arachide, le sorgho (petit mil), le riz, le haricot, le poivron, la carotte, la betterave, l'échalote, le pois de souche, le maïs, les tubercules, la figue-banane et les cultures maraîchères.

La monoculture n'existe pas dans la Section. Les cultures en association par contre sont très courantes. Ceci permet de pallier le problème de manque d'espace cultivable et d'amortir les coûts de la main d'œuvre sur différentes cultures (une seule opération peut être valable pour plusieurs cultures) ou de diminuer les risques

O- Végétation

Malgré son état de dégradation avancée, la couverture végétale est très diversifiée et est ainsi constituée:

- Une strate arborée composée d'espèces fruitières et forestières comme le bois blanc, le chêne, le manguier, le delin, l'avocatier, la trompette, le quenêpier, l'acajou, le gommier.
- Une strate arbustive composée d'espèces comme le corossol, le ricin, l'oranger, le caféier, la brisiette, la caïmite, l'igname, le pingouin, etc.
- Une strate herbacée composée d'espèces comme : zèb ginen, zèb chwal, zèb egwi, etc.

P-Les organisations

- Organisation sociale de la communauté

La population de la 3^{ème} section de Bayonnais est très motivée pour les initiatives visant à créer et à développer les organisations de base. Plusieurs grandes organisations de développement sont présentes dans la zone. Cette motivation remonte jusqu'aux périodes des duvaliéristes qui a été relatée et valorisée par la communauté notamment dans la protection de l'environnement et la garde des forêts.

Q-Institutions étatiques

Les habitants de la section sont souvent obligés de leur rendre dans la ville des Gonaïves pour certains services.

Il n'y a que la présence d'un tribunal de paix et d'un état civil.

La population, grâce à sa générosité, est entrain de construire un sous commissariat dans la section. La construction est inachevée.

